

PLR

Les Libéraux-Radicaux
Genève

LISTE 5

ÉLECTION AU CONSEIL NATIONAL
LE 20 OCTOBRE

PROGRAMME
DU PLR

LE PLR PRÔNE UNE ÉCONOMIE SOUPLE ET LIBÉRALE, SEULE PROPICE À LA CRÉATION D'EMPLOIS ET À LA PROSPÉRITÉ DE NOTRE PAYS. UN PAYS OÙ RÈGNE LE PLEIN EMPLOI EST UN PAYS HEUREUX ET SÛR.

La liberté d'entreprendre est un pilier de notre politique économique. Il faut supprimer les tracasseries bureaucratiques et favoriser une fiscalité compétitive permettant d'attirer de nouveaux talents. Notre droit du travail souple et simple, de même que le partenariat social, doivent être préservés des assauts de la gauche qui prône systématiquement l'interventionnisme étatique.

Pour améliorer la situation des femmes et des « seniors » sur le marché de l'emploi et favoriser l'employabilité locale, les incitations fiscales (déductions de frais de garde, révision du 2^e pilier) doivent être encouragées.

La Suisse est l'un des pays les mieux classés de la planète en termes de formation de recherche et d'innovation. Une formation efficace garantit d'ailleurs le recours au marché local de l'emploi et assure ainsi la cohésion de notre société.

Il est hors de question d'adhérer à l'Union européenne, mais la voie bilatérale constitue une des conditions du succès de notre économie. Il faut à la fois permettre à notre économie d'accéder au marché européen et protéger les salaires des employés suisses en luttant sans relâche contre le dumping salarial et en instaurant le principe « à travail identique dans le même lieu, salaire égal ».



Grâce à la victoire de la réforme de la fiscalité « RFFA », dont le PLR est l'un des principaux initiateurs, nous disposons d'une fiscalité compétitive sur le long terme pour nos entrepreneurs et nos emplois. Dans ce domaine, il reste encore à rendre compétitif notre pays pour les entreprises innovantes en limitant la charge fiscale des participations des employés des start-ups et ainsi attirer et conserver les meilleurs talents.

Pour le PLR GE, toute nouvelle taxe devra impérativement être compensée par une baisse de recette d'un montant équivalent. Il ne souhaite pas une augmentation de la charge fiscale globale des contribuables, et reste fermement attaché à la

préservation du pouvoir d'achat des citoyens, en particulier de celui de la classe moyenne.

La TVA doit être simplifiée avec un taux unique à 6 % pour éviter des lourdeurs administratives.

LE PLR GE SE BAT POUR UN TAUX BAS D'IMPOSITION. POUR QUE LA SUISSE DEMEURE UN PAYS QUI VALORISE LE TRAVAIL ET L'INVESTISSEMENT. IL DÉFEND ÉGALEMENT L'IMPOSITION INDIVIDUELLE POUR ÉLIMINER LA DISCRIMINATION FISCALE DONT SOUFFRENT LES COUPLES MARIÉS.

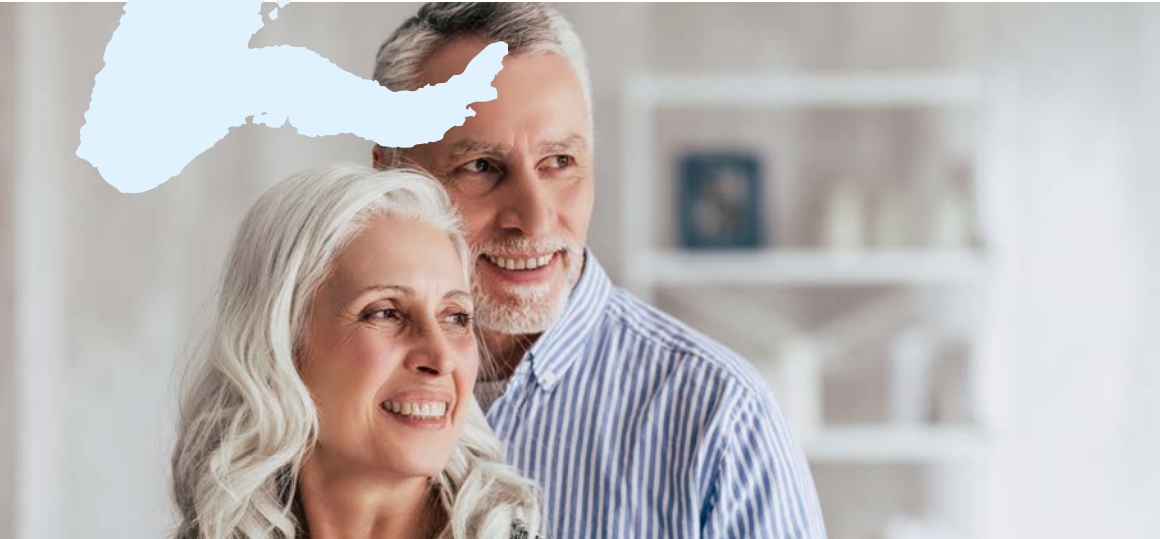


PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE (2^e PILIER)

**DES ADAPTATIONS
STRUCTURELLES DU 2^e
PILIER SONT NÉCESSAIRES
POUR FAIRE FACE À
L'AUGMENTATION DE
L'ESPÉRANCE DE VIE, TOUT
EN MAINTENANT LE NIVEAU
DES RENTES.**

Le PLR GE défend une modernisation de la prévoyance professionnelle bénéfique pour les multiples assurés et abordable pour les PME.

Il faut envisager une baisse du taux de conversion et un lissage des taux de cotisations salariales pour réduire les désavantages rencontrés actuellement par les seniors sur le marché du travail avec des taux très élevés. Le taux de cotisation de ces derniers étant plus élevé que celui des plus jeunes. Une obligation de cotisation des moins de 24 ans pour l'épargne liée à la vieillesse pourrait également être étendue afin de maintenir le niveau des rentes et renforcer la solidarité entre les générations.





SYSTÈME DE SANTÉ

**POUR DIMINUER LES
COÛTS DE LA SANTÉ,
IL EST NÉCESSAIRE DE
RESPONSABILISER TOUS
LES ACTEURS (ASSUREURS,
PATIENTS, MÉDECINS)
AVEC DES INCITATIFS
À DAVANTAGE COOPÉRER
ET ÉVITER LES GESTES
MÉDICAUX INUTILES.**

Dans ce cadre, il faut donner ou redonner au médecin de famille le rôle de pilote du parcours de santé et de soins du patient. De plus, il faut accroître la promotion de la santé (incitation au sport et à une alimentation saine), la prévention et le dépistage précoce des maladies.

Le PLR GE défend et veut préserver la qualité exemplaire des soins actuellement dispensés dans notre pays. La Suisse doit pouvoir compter, en toutes circonstances, sur un personnel médical compétent et bien formé, mais elle doit aussi rester à la pointe dans le développement et la mise en œuvre des nouvelles technologies.

Le coût des primes d'assurance est devenu insoutenable pour une grande partie de la population. Au niveau cantonal, le PLR GE a soutenu la mise en place d'aides ciblées en faveur de la classe moyenne et des familles. Sur un plan fédéral, le PLR GE propose une réforme visant à la mutualisation des réserves constituées par les caisses maladie afin que ces

dernières ne puissent plus justifier l'augmentation des primes par la constitution de réserves d'un niveau nettement supérieur au minimum imposé par la loi.

Dans les faits, beaucoup de jeunes âgés entre 18 et 25 ans sont encore en formation et sont à la charge de leurs parents. Le PLR GE propose que les jeunes, en droit de percevoir des allocations familiales, paient une prime d'un montant identique à celle des enfants.

SÉCURITÉ ET DÉFENSE

LA PREMIÈRE DES LIBERTÉS, C'EST LA SÉCURITÉ.

Le PLR GE s'engage pour une politique de sécurité crédible, moderne et adaptée aux menaces actuelles. Il défend une armée de milice forte, en mesure d'accomplir ses missions, avec des moyens humains et financiers suffisants.

Le PLR GE soutient l'acquisition de nouveaux avions de combat afin que les forces aériennes puissent protéger notre espace aérien et garantir un service de police de l'air 24h/24. Notre armée doit également se doter d'un véritable cyber-commandement pouvant appuyer les services de renseignement et les autorités civiles.

Enfin, l'armée doit être davantage engagée et exercée en collaboration avec les corps de police et des gardes-frontière.





IMMIGRATION ET INTÉGRATION

**LE PLR GE S'ENGAGE
POUR UNE POLITIQUE
D'IMMIGRATION
PRAGMATIQUE ET
ÉQUILIBRÉE, EN FONCTION
DES INTÉRÊTS DE LA
SUISSE À LONG TERME.**

Il soutient l'accord de libre circulation des personnes avec l'UE et les accords de Schengen/Dublin. Le premier de ces accords, garant des emplois et de la prospérité de notre pays, doit être maintenu, tout en luttant contre la sous-enchère salariale.

À cet égard, la création de la commission tripartite genevoise, composée de représentants de l'Etat, des employeurs et des salariés, est un succès.

Les accords de Schengen/ Dublin nous permettent, quant à eux, de lutter de manière efficace contre la criminalité transfrontalière et contre les abus dans le domaine du droit d'asile.



RELATIONS AVEC L'UNION EUROPÉENNE

Le PLR GE soutient la voie bilatérale, qui assure à la Suisse un accès sur mesure au marché intérieur européen, sans pour autant adhérer à l'Union Européenne.

La voie bilatérale a permis de créer de nombreux emplois et constitue une source de croissance. La poursuite de la voie bilatérale entre la Suisse

et l'UE nécessite la signature d'un nouvel accord encadrant les relations avec notre premier partenaire économique. Cet accord-cadre permettra de régler les différends, non plus d'une manière politique, mais en donnant la possibilité de recourir auprès d'un tribunal arbitral composé d'un arbitre suisse, d'un arbitre européen ainsi que d'un arbitre désigné par les deux premiers.

**LA SUISSE AURA TOUJOURS
LE DERNIER MOT ET
POURRA DÉCIDER DE
NE PAS APPLIQUER LES
DÉCISIONS DE CE TRIBUNAL
ARBITRAL.**



ENVIRONNEMENT, CLIMAT ET AGRICULTURE



LA SAUVEGARDE DE NOS RESSOURCES EST UN DEVOIR ENVERS LES GÉNÉRATIONS FUTURES.

Le PLR GE s'engage pour une politique environnementale et climatique durable sur les plans écologique, économique et social.

La vérité des coûts environnementaux engendrés par nos activités doit être établie afin que des actions ciblées puissent être menées de manière individuelle et collective. La recherche, l'innovation et les mesures incitatives fondées sur le principe du pollueur-payeur sont les moyens à privilégier. Les restrictions n'interviennent que lorsque les résultats obtenus sont insuffisants. Nous devons adapter nos activités économiques et nos

comportements individuels mais aussi nous engager pour des instruments plus efficaces à l'échelle internationale.

Le PLR GE plaide pour une transition énergétique et écologique rapide assurant la réduction de la consommation d'énergie et la protection des ressources (air, eau, sol, biodiversité). Des actions améliorant l'efficacité énergétique des bâtiments et la transition vers une mobilité à faibles émissions sont prioritaires. Le PLR GE prône la réorientation de nos comportements grâce à une information fondée sur les connaissances scientifiques, au développement de la formation, de partenariats publics-privés, de l'économie circulaire et de la finance durable.

L'Accord de Paris sur le climat prévoit une réduction de moitié des gaz à effet de serre (GES) d'ici 2030 (par rapport à 1990) afin d'être ramenés à zéro en 2050. Pour atteindre ces objectifs, le PLR GE plaide notamment pour que la problématique du climat soit intégrée dans la réévaluation des taxes aéronautiques visées

par les accords internationaux (taxe sur le kérosène). Dans l'intervalle, il est favorable à une taxe incitative sur les billets d'avion pour autant qu'elle serve exclusivement à l'innovation en matière climatique (séquestration du CO₂ par exemple), à des investissements destinés à la protection de l'environnement,

le solde devant être redistribué à la population et aux entreprises.

Le PLRG défend la préservation des terres cultivables. Assurer une agriculture indigène durable est un facteur de sécurité alimentaire et environnementale.

LE PLR GE S'ENGAGE POUR UNE POLITIQUE AGRICOLE QUI PRIVILÉGIE LA DIMINUTION DES RISQUES LIÉS AUX MODES DE PRODUCTION (INTRANTS), LA DIMINUTION DES ÉMISSIONS EN GES ET L'ADAPTATION AUX DÉFIS CLIMATIQUES (GESTION DE L'EAU, RECHERCHE DE VARIÉTÉS ADAPTÉES, ETC.).



CONCILIATION VIE PRIVÉE ET VIE PROFESSIONNELLE



La conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle est un facteur déterminant pour faire progresser l'égalité entre les hommes et les femmes.

Le problème de la conciliation touche principalement les femmes. Il représente un des freins les plus importants à leur évolution professionnelle et donc à la garantie de revenus constants.

Pour résoudre l'équation entre attentes individuelles, exigences du marché et caractéristiques du territoire, le PLR mise sur un ensemble de mesures complémentaires: introduire un congé-paternité de deux semaines, améliorer les solutions de garde et les infrastructures (prise en charge des proches dépendants,

garde d'enfants, transports adaptés, co-voiturage), faciliter l'aménagement du temps de travail (télétravail, flexibilité des horaires, temps partiel), adapter l'organisation du travail (formation, implémentation des technologies 4.0 et adapter l'organisation des équipes, polyvalence).

LE PLR GE EST CONVAINCU QUE LA RÉUSSITE DE CETTE CONCILIATION EST SOURCE DE GAIN POUR L'ÉCONOMIE MAIS AUSSI GAGE DE MEILLEURES CONDITIONS DE VIE POUR LES EMPLOYÉS, LEURS ENFANTS ET LES PERSONNES À CHARGE.



FORMATION ET RECHERCHE

La Suisse représente un pôle européen important en matière de recherche et de formation. Nos universités ainsi que nos écoles polytechniques sont parmi les meilleures au monde. Mais notre pays est aussi celui qui promeut la formation professionnelle en entreprise. Le PLR GE entend soutenir et développer ces

deux piliers indispensables et complémentaires, qui permettent d'assurer à nos jeunes générations une formation en phase avec les besoins de notre économie.

Une formation de qualité est aussi un facteur de cohésion sociale. Pour ce faire, elle doit également s'adresser aux travailleurs du pays dont les métiers évoluent ainsi qu'aux personnes dont les parcours professionnels sont moins classiques.

**LE PLR GE DÉFEND L'IDÉE
QUE CHACUN DOIT POUVOIR
VIVRE DIGNEMENT
DE SON ACTIVITÉ
PROFESSIONNELLE,
CELA JUSQU'À L'ÂGE DE
LA RETRAITE.**



MOBILITÉ ET TRANSPORTS

DES INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES ET ROUTIÈRES DE QUALITÉ SONT ESSENTIELLES POUR LA SUISSE.

Il convient de continuer et renforcer nos investissements pour des réseaux de rails et de routes efficaces pour limiter les bouchons sources de pollution et de perte de temps. Il faut supprimer les goulets d'étranglement grâce à l'augmentation de la capacité et une densification de l'offre. Le PLR GE défend en particulier un renforcement du transport de marchandises par le rail pour fluidifier le trafic et lutter contre les émissions de CO₂. Enfin, le PLR GE veut encourager une mobilité générant peu d'émissions polluantes en adaptant les infrastructures (bornes de recharge, stations-service à hydrogène, etc.) et l'amélioration du trafic au

moyen d'applications numériques (système intelligent de guidage du trafic, information en temps réelle sur les embouteillages, etc.).

A Genève, le PLR GE souhaite accélérer la réalisation de l'extension de l'autoroute de contournement et le bouclage autoroutier avec la Grande Traversée du Lac, en s'appuyant sur l'initiative populaire PLR GE plébiscitée par le peuple à 63% en juin 2016. Le PLR GE se réjouit de la mise en service imminente du Léman Express et soutient les mesures d'accompagnement du nouveau réseau qui vont améliorer la mobilité, réduire le trafic pendulaire et améliorer la qualité de l'air de toute la région. Par ailleurs, le PLR GE est favorable à l'extension souterraine de la Gare Cornavin qui arrive à saturation.



GENÈVE INTERNATIONALE ET POLITIQUE DES BONS OFFICES

La Genève internationale est une composante essentielle de l'identité du canton et lui apporte emplois, reconnaissance et influence. Il s'agit également d'un instrument de première importance pour la politique extérieure de la Suisse. 43 institutions et 179 pays sont représentés à Genève.

**LE PLR GE S'ENGAGE
À DÉFENDRE LES INTÉRÊTS
DE CETTE PLATEFORME
À BERNE, TOUT EN
RAPPELANT L'IMPORTANCE
DE LA POLITIQUE DES
BONS OFFICES.**

Ainsi, les investissements immobiliers prévus pourront être réalisés, tout comme les infrastructures cantonales (aménagement, mobilité, qualité de vie) permettant à la Genève internationale de garder sa compétitivité et sa diversité face à une concurrence accrue sur le plan mondial.



LISTE 5

**ÉLECTION AU CONSEIL NATIONAL
LE 20 OCTOBRE**

AVANCER

ENSEMBLE

plr-ge.ch    